



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

Les résultats définitifs de la session 2024 du diplôme national du brevet

Nouvelle-Calédonie

Août 2025

Service études et perspectives

n° SEP - 07 - 2025



Sommaire

1. Un taux de réussite en hausse avec 87,5% d'élèves admis.....	3
2. Le taux de réussite est plus élevé de 8 points pour les filles.....	3
3. La part des candidats admis avec mention « Très bien » et « bien » augmente.....	4
4. 95,3% de réussite pour les candidats issus d'un milieu social « très favorisé »	5
5. Un meilleur taux de réussite dans le secteur privé que dans le secteur public, avec de fortes disparités géographiques.....	5
6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques.	6
7. Trois quarts des candidats qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle.....	7

En raison des événements de mai 2024, les modalités d'organisation du Diplôme National du Brevet (DNB) ont été modifiées pour la session 2024.

Avec un taux de réussite global de 87,5%, les résultats au DNB sont en hausse de 1,2 point par rapport à l'année précédente.

Les filles ont un taux de réussite supérieur de 8 points à celui des garçons. Près de 3 candidats sur quatre ont obtenu une mention toutes séries confondues.

Les candidats issus d'un milieu défavorisé ont un taux inférieur de 11 points à celui des candidats d'origine sociale favorisée. Les taux de réussite varient également selon la zone géographique.

Parmi les 13 % d'élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le brevet, la majorité sont des garçons, issus d'un milieu défavorisé, scolarisés en province Sud et ont choisi de poursuivre en voie professionnelle à 68,4%.

1. Un taux de réussite en hausse avec 87,5% d'élèves admis

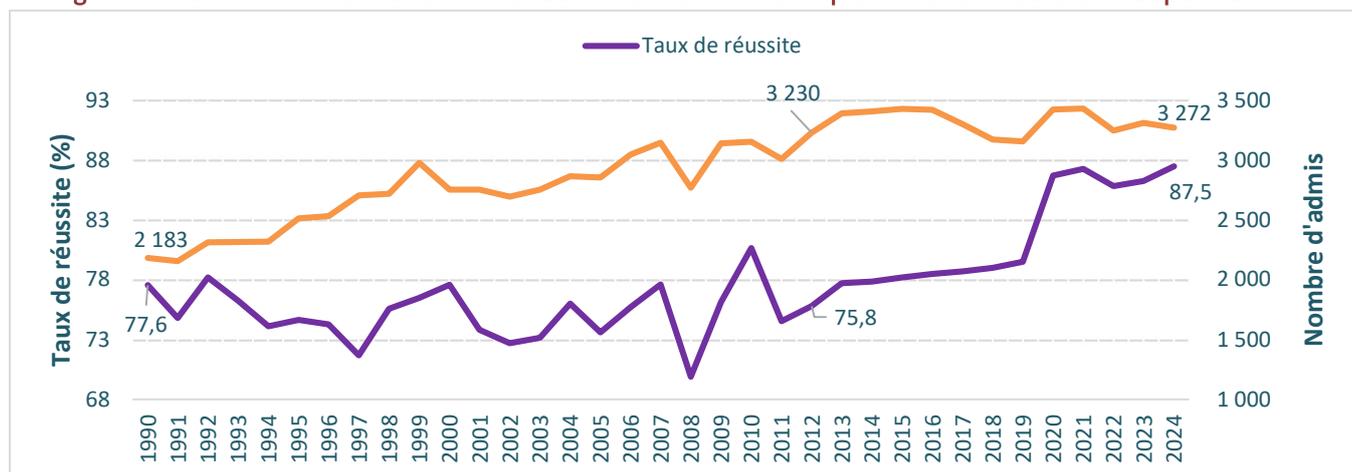
En raison des événements de mai 2024, l'organisation des épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB) a été exceptionnellement modifiée pour la session 2024. Les épreuves écrites qui devaient se dérouler en fin d'année ont été supprimées et l'évaluation des candidats a reposé intégralement sur les notes de contrôle continu.

À la session 2024, 3 740 candidats se sont présentés à l'examen en Nouvelle-Calédonie et 3 272 d'entre eux ont été admis à l'examen. Avec 87,5%, le taux de réussite est supérieur de 1,2 point par rapport à la session 2024 (*figure 1*).

En série générale, qui représente 83% des candidats, le taux de réussite atteint 88,6% soit 1,2 point de plus qu'en 2023. Dans la série professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée, le taux de réussite s'élève à 82,2%, soit 2,3 points de plus qu'en 2022.

L'écart de taux de réussite entre les deux séries s'est accentué, passant de 7,5 points en 2023 à 6,4 points en 2024.

Figure 1 : Evolution du taux de réussite et du nombre d'admis au diplôme national du brevet depuis 1990



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champs : tout public

2. Le taux de réussite est plus élevé de 8 points pour les filles

Dans la série générale, 92,0% des filles obtiennent leur diplôme, soit 7 points de plus que les garçons (*figure 2*). Dans la série professionnelle, les filles réussissent également mieux que les garçons avec 88,2% de réussite contre 77,9%. Toutes séries confondues, 91,0% des filles et 83,6% des garçons obtiennent leur diplôme, soit un écart entre filles et garçons de 8 points.

Concernant les mentions obtenues, elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir une mention avec 80% des candidates admises contre 71% parmi les garçons, soit un écart de 9 points en 2024.

Figure 2 : Taux de réussite et part des admis avec mention selon le sexe et la série à la session 2024 et rappel de la session 2023 (en %)

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (%)	Générale	92,0	85,0	7,0
	Professionnelle	88,2	77,9	10,2
	Ensemble	91,4	83,6	7,8
	Rappel 2023	91,0	81,4	9,6
Part des admis avec mention (%)	Générale	83,1	72,9	10,2
	Professionnelle	61,0	52,1	8,9
	Ensemble	80,0	70,7	9,3
	Rappel 2023	72,4	64,2	8,2

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

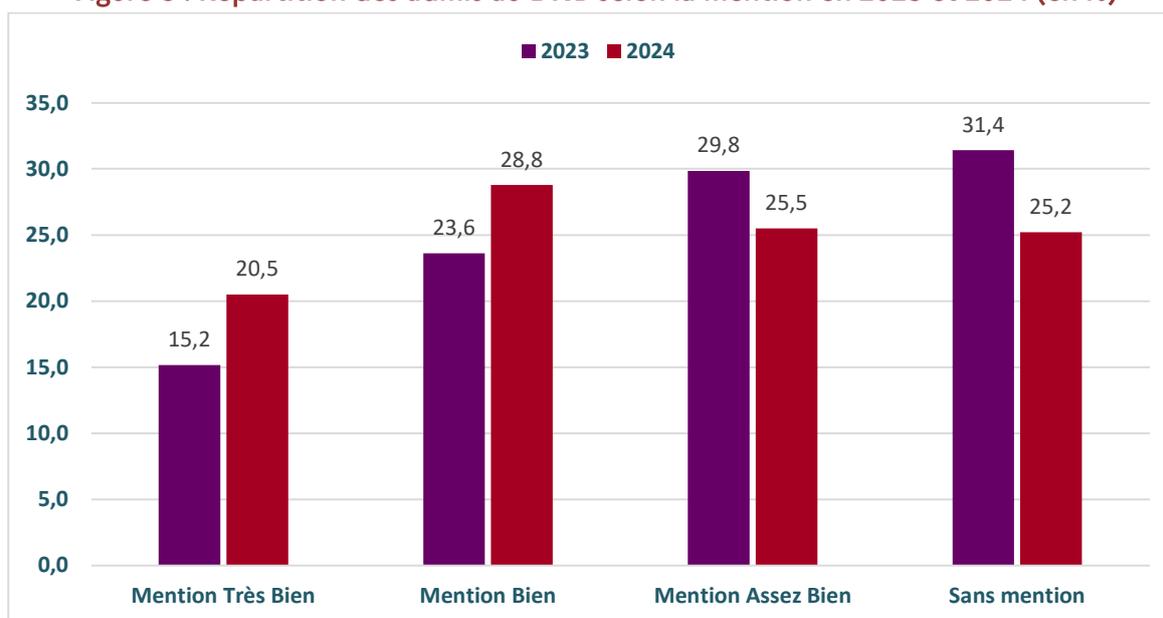
Champs : tout public

3. La part des candidats admis avec mention « Très bien » et « bien » augmente

En 2024, près de 3 candidats sur quatre ont obtenu une mention toutes séries confondues : 26% « Assez bien », 29% « Bien » et 21% « Très bien ». La part des admis avec mention augmente par rapport à 2023 (+6 points) et la part des mentions « Très Bien » et des mentions « Assez Bien » augmente de 5 points chacun. A l'inverse la part des mentions « Assez Bien » diminue de 4 points (figure 3).

En série professionnelle 56% des admis ont obtenu une mention contre 78% en série générale. Les lauréats ayant eu la mention « Bien » ou « Très bien » représentent 28% des admis dans la série professionnelle contre 55% en série générale.

Figure 3 : Répartition des admis au DNB selon la mention en 2023 et 2024 (en %)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champs : tout public

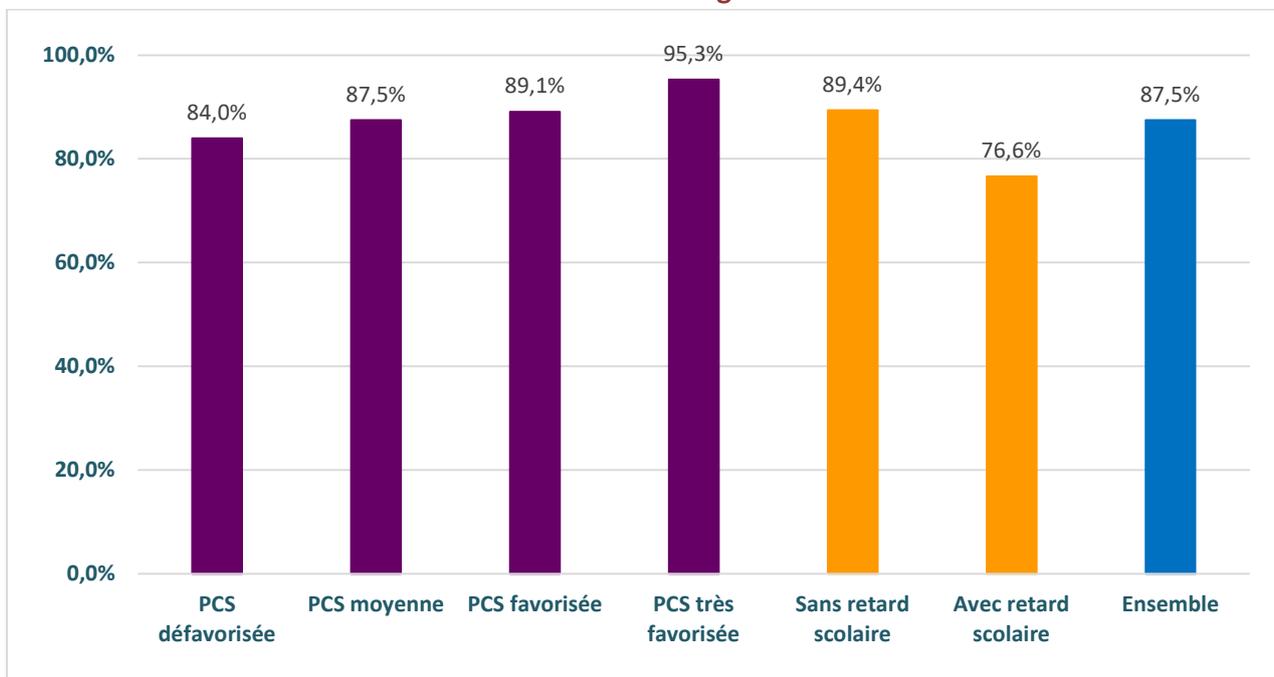
4. 95,3% de réussite pour les candidats issus d'un milieu social « très favorisé »

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée (*définition*) réussissent mieux que les autres candidats (95,3% contre 87,5% en moyenne). Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats socialement favorisés et les candidats issus d'un milieu défavorisé est de 11 points, soit un écart moins important qu'à la session 2023 (*figure 4*).

Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est professeur ou de profession scientifique obtiennent le brevet dans 98% des cas.

Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 89,4% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 76,6% parmi les élèves ayant au moins un an de retard.

Figure 4 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2024



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
Champs : tout public

5. Un meilleur taux de réussite dans le secteur privé que dans le secteur public, avec de fortes disparités géographiques

Le taux de réussite atteint 89,2 points dans le secteur privé, soit 2,1 points de plus que le secteur public (87,1%).

Par province, le taux de réussite atteint 88,1% en province Sud, 87,7% aux îles Loyauté et 85,6% en province Nord. Les écarts de réussite sont marqués entre les deux versants de la Grande

Terre avec 88,1% d'admis sur le versant Ouest contre 83,7% sur le versant Est.

Par ailleurs, de fortes disparités géographiques s'observent au sein des provinces. En province Sud, le taux de réussite est de 88,7% dans le Grand Nouméa, de 81,3% au Sud-Ouest et de 87,7% au Sud-Est. En Province Nord, le taux de

réussite est de 88,3% au Nord-Ouest et de 82,5% au Nord-Est (*figure 5*).

Figure 5 : Les taux de réussite par secteur et zone géographique à la session 2024

Zone géographique	Taux de réussite
Secteur privé	89,2
Secteur public	87,1
Province Sud	88,1
Grand Nouméa	88,7
Sud-Ouest : Bourail - La Foa	81,3
Sud : Ile des pins - Thio - Yaté	87,7
Province Nord	85,6
Nord-Ouest	88,3
Nord-Est	82,5
Province des îles Loyauté	87,7
Versant Ouest	88,1
Versant Est	83,7
Ensemble	87,6

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques.

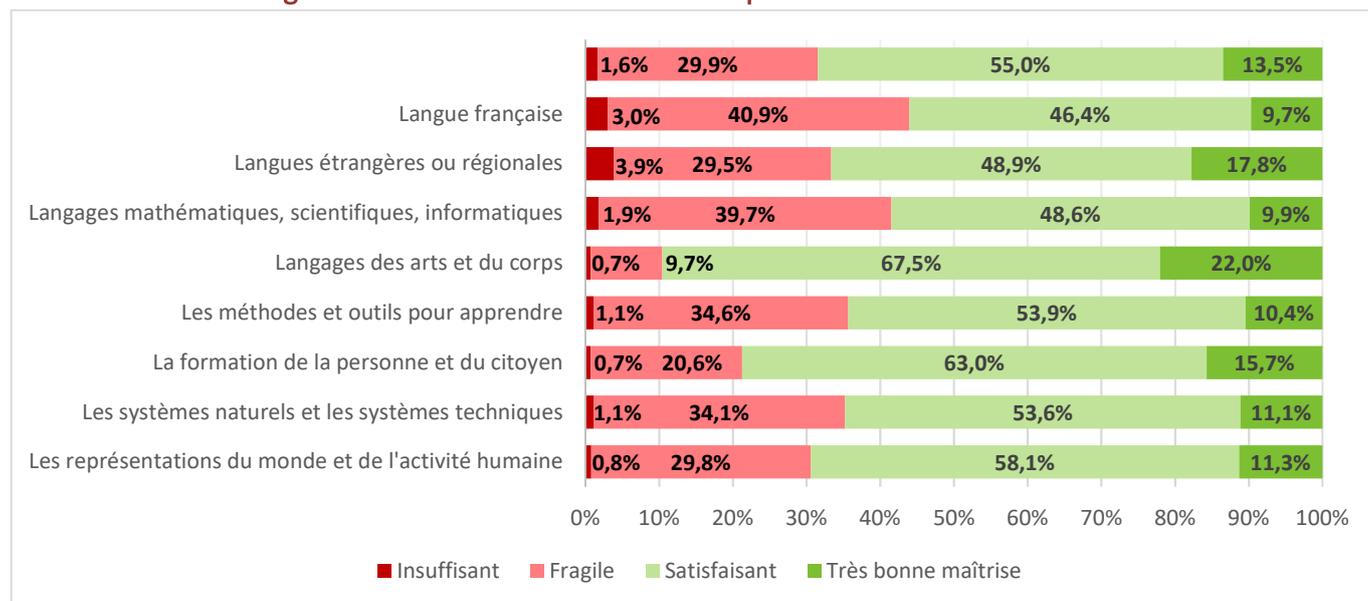
Pour chacune des huit composantes, un candidat de 3^{ème} obtient 10 points si sa maîtrise est insuffisante, 25 points si elle est fragile, 40 points si elle est satisfaisante et 50 points si elle est très bonne. La somme de ces points aboutit à une note du socle sur 400 points.

De fortes différences sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne neuf candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et huit candidats sur 10 en formation de la

personne et du citoyen, moins de six candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques (*figure 6*).

Les niveaux de maîtrise des composantes du socle sont comparables à 2023. Rapportée sur 20, la moyenne au socle, toutes séries confondues, s'élève à 14,6 contre 14,7 en 2023 (*figure 7*). Les candidats en série générale obtiennent des meilleurs résultats au socle (14,9 contre 13 en série professionnelle).

Figure 6 : Niveau de maîtrise des compétences du socle en 2024



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

Champ : Candidats SCOLAIRES

7. Trois quarts des candidats qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. À la session 2024, 13% des candidats scolaires ne l'ont pas obtenu, soit 484 élèves.

Plus de la moitié (54%) est issue d'un milieu socialement défavorisé, 65% sont des garçons et 35% sont des filles. 70% sont scolarisés en province Sud, 21% en province Nord, et 9% dans la province des îles Loyauté.

Parmi ces élèves, 4,5% ont redoublé leur troisième au sein de l'académie (figure 7), deux tiers ont poursuivi dans une formation de la voie professionnelle relevant de l'éducation nationale dont 35,5% en seconde professionnelle et 32,9% en CAP et 19% d'entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l'enseignement agricole.

Figure 7 : Devenir à la rentrée 2025 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2024

Situation à la rentrée 2025	Proportion
Redouble la 3ème	4,5%
2nde générale ou technologique	8,0%
2nde professionnelle	35,5%
CAP	32,9%
Autres situations	19,0%
Ensemble	100,0%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Champ : Candidats SCOLAIRES

Sources et définitions

Source :

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application CYCLADES) incluant les résultats de la session de remplacement.

Catégorie socioprofessionnelle

Le milieu social de l'élève est défini par regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre groupes :

- très favorisé : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- favorisé : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyen : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisé : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs hors retraités.

Indice d'éloignement

L'indice d'«éloignement » permet de synthétiser en un indicateur la notion d'éloignement pour un établissement donné. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'éloignement du collège est important.

Bibliographie

- Les résultats définitifs de la session 2024 du baccalauréat, VR-DGE, Synthèse n° SEP 06 - 2025, juillet 2025
- Les résultats aux examens de la session 2024, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 08-2025, août 2025
- Les résultats définitifs de la session 2023 du diplôme national du brevet, VR-DGE, Synthèse n° SEP 06 - 2024, juillet 2024

collection

Synthèse

thématique

Examens

titre du document

**Les résultats définitifs
de la session 2024 du
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et perspectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Août 2025

contact

sep@ac-noumea.nc



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**